



COMPTE RENDU

Conseil de la Vie Sociale du 11 mars 2023



Personnes présentes à la réunion CVS du 11 mars 2023

USAGERS		
Titulaires		
Mademoiselle DUVAL Natilda	Plateforme 0-11 ans	Absente
Madame PORET Lucie	Plateforme 12-15 ans	Présente
Monsieur GRAFFET Mathéo	Plateforme 12-15 ans	Présent
Monsieur BOUILLARD Enzo	Plateforme + 16 ans SAMIR	Présent
Madame DAVID Lola	Plateforme + 16 ans SAMIR	Présente
Monsieur HORVILLE Thomas	Plateforme + 16 ans SJA	Absent
Suppléants		
Monsieur GUELLE Valentin	Plateforme 0-11 ans	Présent
Monsieur AIT MANSOUR Yacin	Plateforme 12-15 ans	Absent
Monsieur BISSONET Nathan	Plateforme 12-15 ans	Présent
Monsieur COQUELLE Nico	Plateforme + 16 ans SAMIR	Absent
Monsieur BOTREAU ROUSSEL BONNETERRE Hadrien	Plateforme + 16 ans SAMIR	Absent
Madame DESPIERRES Malvina	Plateforme + 16 ans SJA	Absente
Familles		
Madame QUEYROU - Présidente		Présente
Madame OLIVE- Représentante des parents		Présente
Monsieur ACHARD- Représentant des parents		Absent

Représentants des personnes accueillies

Thomas HORVILLE Autres représentants	ASSOCIATION	
	Mme LOUVEAU Martine – Présidente de l'association	Présente
	Salariés	
	Titulaire : Mme BARBE Stéphanie	Présente
	Suppléant	
	Consultatifs	
	Madame TARDIF Maire adjoint (Fleury sur Orne)	Présente
	Monsieur FAUDAIS Florian – Maire Adjoint (Fleury sur Orne)	Présent
	Madame HELARY	Présente
	Monsieur ALLIZARD	Présent
	Personnes invitées	
	Monsieur TOURBILLON - Coordinateur Pédagogique	Présent
	Monsieur DETERS-Président APE	Excusé
	M. OLIVE Antoine	Présent
	Accompagnants jeunes élus et invités	
	Mme GLEVER Sophie	
	Mme GHARSALLI Aurélie	
	M. DESGROUAS David	

I. ADOPTION DU PV DU 15 OCTOBRE 2022

Le PV du 15/10/2022 est adopté à l'unanimité.

Pour la première fois, ce CVS a eu lieu dans les locaux de la Mairie de Fleury sur Orne, dans la salle du conseil municipal. M. FAUDAIS et Mme TARDIF, adjoints au Maire, accueillent l'ensemble des personnes présentes et présentent le lieu.

M.Allizard les remercie pour leur accueil et leur investissement dans cette instance importante au bon fonctionnement du DARE André Bodereau.

Les élus proposent qu'au moins une fois par an le CVS ait lieu à la Mairie en présence d'un invité, par exemple Monsieur le Maire ou Monsieur le policier municipal. Ce CVS sera l'occasion pour les enfants et jeunes de poser diverses questions et de disposer d'informations sur la démocratie locale.



Pour la première fois aussi, nous remettons aux jeunes des « chevalets d'expression » pour faciliter la prise de parole de chacun d'entre eux dans les réunions participatives.



II. QUESTIONS DES JEUNES

PLATEFORME 0-11 ans :

➤ « Demande une organisation de la cour de récréation pour les 0-11 ans »

Certains jouent au foot, d'autres font d'autres jeux pour les plus jeunes, l'association de différents types de jeux et le dénivelé de la cour ne sont pas facile à gérer lors des récréations.

✎ **Réponse du Directeur :** Je vous encourage à aller sur d'autres espaces sur le site. Des travaux extérieurs ont déjà été réalisés (agrandissement de la terrasse, plantations pour délimiter l'espace, aménagement avec un cabanon, un chemin sera prochainement fait). Il n'y a pas d'autres travaux de prévus.

En projet, 12 enfants seront probablement, à partir de septembre 2023, scolarisés sein de l'école Vieira Da Silva. Le projet est que certains puissent y rester une journée entière et ainsi bénéficier de leur infrastructure.

PLATEFORME 12-15 ans

➤ « Peut-on avoir un terrain de pétanque à Fleury sur Orne ? »

✎ **Réponse du Directeur :** Deux bouledromes à Fleury sur Orne sont disponibles. M. FAUDAIS le confirme. Un est en accès libre en proximité du D.A.Re, l'autre est ouvert sur certains créneaux (proche déchèterie). Un rapprochement auprès de l'association de bouliste est possible. M. FAUDAIS va faire le lien avec Mme SAUVAGE en charge de la vie associative.

➤ « On aimerait avoir plus à manger à la cantine et à l'internat »

✎ **Réponse de la Directrice adjointe :** Depuis novembre 2022, nous avons un contrat signé d'une année avec la société Transgourmet. Cette société ne confectionne pas les repas mais nous élabore les menus et nous fournit l'ensemble des denrées nécessaires en fonction de l'effectif communiqué. Il s'avère que la société gère les quantités à partir d'un grammage défini par les recommandations nutritionnelles. Depuis le 6 mars 2023 nous avons fait le choix de passer des commandes en grammage adolescents/adultes sans tenir compte de l'âge des enfants afin de disposer d'une quantité suffisante à servir.

Depuis cette année, une commission repas est mise en place. La première a eu lieu le 1 mars 2023. Le compte rendu sera mis à disposition des parents sur demande et envoyé aux parents élus.

La commission repas est composée d'un membre de la direction, d'un responsable de plateforme, du coordonnateur cuisine, de l'infirmière en charge de la veille relative à l'équilibre alimentaire, des enfants et jeunes du D.A.Re accompagnés d'éducateurs et des enfants de l'accueil de loisirs de la Grâce de Dieu avec leurs animateurs car ils bénéficient de nos repas les mercredis et vacances scolaires.

➤ « Pourrons nous avoir des casiers qui se ferment ? » « Je trouve cela plus sécuritaire pour éviter les vols ».

✎ **Réponse du Directeur :** oui, à évaluer avec les éducateurs. Ce n'est peut-être pas à systématiser.

➤ « Les toilettes sentent mauvais, peut-on faire quelques choses chez les garçons ? »

Un jeune propose de faire une affiche « tirer la chasse »

✎ **Réponse du Directeur :** Nous allons regarder d'où vient le problème (VMC, vétusté...).

➤ « Peut-on améliorer mieux les toilettes des filles ? »

Elles demandent un miroir et un rafraichissement des locaux

☞ **Réponse du Directeur :** Oui on peut poser un miroir. Le rafraîchissement est à étudier.

➤ « **Nous aimerions créer un banc de l'amitié, où peut-on l'installer ?** »

L'objectif est d'identifier un banc sur le parc à Fleury qui sera décoré. Quand un enfant s'assoit sur ce banc c'est un moyen de dire qu'il a envie de jouer avec les autres.

☞ **Réponse du Directeur :** Bien sur ce projet peut être étudié par les équipes. Un banc déjà présent dans le parc peut avoir cette fonction.

➤ « **Nous souhaitons faire du roller** »

☞ **Réponse du Directeur :** Oui, c'est à voir avec les professionnels de la plateforme. C'est possible. Voir le matériel que nous avons de disponible.

PLATEFORME + 16 ans

➤ « **Peut-on enlever le grillage du terrain de tennis** »

☞ **Réponse du Directeur :** Le terrain n'est pas sécurisé. Il est extrêmement glissant et avec des trous. A ce jour nous n'allons pas enlever le grillage.

➤ « **Que faire du terrain de tennis ?** »

☞ **Réponse du Directeur :** Vous pouvez faire part de vos idées. Je souhaite que le projet auquel vous allez penser soit au bénéfice de tous et puisse aussi service aux enfants de l'école de Fleury sur Orne par exemple. Idée que vous aviez « circuit de prévention routière ».

☞ **Avis de Mme la Présidente :** Il faut savoir que dans les écoles, de forts enjeux sont posés sur la place de chacun dans la cour de récréation. On pourrait avoir par exemple une commission de gestion des espaces dans laquelle plusieurs paramètres seraient pris en compte dont le paramètre écologique.

➤ « **Peut-on avoir des tables en plus sur les terrasses des internats ?** »

☞ **Réponse du Directeur :** Oui nous pouvons mettre 2 tables sur chaque groupe. Il faut donc qu'on regarde pour en ajouter.

➤ « **Peut-on graffer le mur blanc à côté de la plateforme + 16 ans ?** »

Par exemple, grafs avec l'atelier de l'ACCV.

☞ **Réponse du Directeur :** Oui à réfléchir et à échanger avec l'association. Le projet est à me communiquer.

➤ « **Peut-on faire une soirée jeux vidéo ?** »

☞ **Réponse du Directeur :** A échanger avec les éducateurs. Voir où sont les espaces dans Caen qui organise ces soirées.

III. VIE DE L'ETABLISSEMENT

Duoday : Dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, plusieurs jeunes ont pu s'immerger une journée pour découvrir une entreprise. Le principe est le suivant : une entreprise, une collectivité ou une association accueille, à l'occasion d'une journée nationale, une personne en situation de handicap en duo avec un professionnel volontaire. Au programme de cette journée : Découverte d'un métier, participation active, immersion en entreprise.

Cette journée représente une opportunité de rencontre pour changer de regard et ensemble dépasser nos préjugés.

Faire bouger les lignes, ensemble :

Cette journée permet la rencontre, permet de créer des vocations mais aussi de faire naître des opportunités de collaborations futures car l'emploi est un des vecteurs de l'inclusion. (voir les articles sur le site : www.dare-bodereau.org)

AIP : Nouveau projet

Un Atelier d'Insertion Professionnelle (AIP) existe depuis de nombreuses années. Depuis 2017, Ce dernier est situé dans les locaux de l'ESAT CLEOS APAJH14 à Ifs. Nous observons que l'atelier a besoin de revoir ses objectifs pour le rendre plus inclusif et favoriser les expériences au sein des différents métiers / ateliers des ESAT. Ainsi, nous allons développer des AIP au sein des ESAT de l'APAEI de Caen et développer un partenariat auprès de l'ESAT de Dozulé. Le partenariat avec l'ESAT CLEOS à Ifs va être renforcé. Un binôme de professionnel se constitue pour assurer cet accompagnement. Dans leur parcours, certains jeunes se verront donc proposer des immersions professionnelles régulières auprès des travailleurs d'ESAT. On peut projeter que ces immersions intègrent l'emploi du temps du jeune (par exemple, Paul va en immersion dans un atelier espaces verts d'un ESAT tous les lundis pendant 6 mois).

• Mouvement du personnel

- Cuisinier : Jean Baptiste OLIVIER (1 ETP)
- Chauffeuse : Nathalie JEANNE (0.50 ETP)
- Educateur.trice :
 - Plateforme 12-15 ans : Erwan KOUTELE (0.80 ETP) et Alexandre PEUDECOEUR (0.70 ETP)
 - PATIP : Sandrine MARY (1 ETP)

• Présentation du Projet du D.A.Re. André Bodereau 2023-2027 :

C'est un Projet qui va courir sur les années 2023 à 2027. Il sera présenté en Conseil d'Administration le 27/03/23 pour validation, et une présentation sera faite aux professionnels le 7/04/23. A l'issus, il sera disponible sur le site Internet du D.A.Re et un exemplaire papier sur les deux lieux d'accueil (Fleury sur Orne et Caen). Un exemplaire sera aussi remis à la Mairie de Fleury sur Orne.

Pour penser et rédiger ce projet nous avons été accompagnés par un prestataire extérieur avec un cadre de référence dont les recommandations de la Haute Autorité de Santé.

Quelques professionnels se sont inscrits sur la base du volontariat (une dizaine) sur les groupes de travail. Un « COPIL » pour avis consultatif a été créé (*1 représentant des salariés, 1 représentant des parents, 2 membres de la direction, 1 administrateur, 1 présidente Association*).

Il s'agit d'un projet opérationnel et concret. C'est la continuité du projet 2017-2022. C'est un projet qui n'est pas figé, qui sera remis à jour sur l'ensemble de la période.

10 finalités ont été pensées sur 3 axes :

- Parcours inclusif
- Place des usagers et des familles
- Transformation de l'offre

Ces axes sont inscrits dans le cadre du CPOM 2021-2024.

Les finalités sont en lien avec les pratiques développées actuellement :

- Accompagner les parcours résidentiels vers l'autonomie dans l'habitat Consolider la fonction ressources du D.A.Re
- Mettre en œuvre la démarche d'amélioration de la qualité en cohérence avec le nouveau cadre légal de l'évaluation des ESSMS
- Anticiper la réforme SERAFIN-PH pour soutenir l'accompagnement des personnes
- Redynamiser la participation collective à l'établissement des personnes accompagnées et de leurs représentants / Place des parents dans l'établissement
- Renforcer la prévention et la lutte contre la maltraitance et la démarche de bientraitance
- Accompagner les parents dans leurs rôles auprès de leurs enfants
- Améliorer l'accompagnement des personnes accompagnées au D.A.Re. présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)
- Formaliser un cadre cohérent concernant la vie intime, affective et sexuelle, adapté à chaque tranche d'âge et à chaque modalité d'accompagnement
- Aménager l'offre de la fonction répit

15 fiches actions sur 22 à lancer sur l'année 2023 – Exemples :

- L'implication des enfants, adolescents, des jeunes adultes et familles dans la vie du D.A.Re
- La participation collective des personnes accompagnées et de leurs représentants

👉 **Témoignages de Mme QUEYROI**, participante aux groupes de travail : *« Beaucoup de bienveillance et d'écoute de la part de tous les professionnels autour de la table. J'ai bien eu l'impression d'être entendu au-delà de l'écoute ».*

- **Echéances institutionnelles sur 5 ans.**

- ✓ **2023 - L'évaluation**

Une évaluation (externe) est prévue en septembre. Elle s'appuie sur un référentiel national élaboré par la Haute Autorité de Santé (HAS : https://www.has-sante.fr/jcms/c_2838131/fr/comprendre-la-nouvelle-evaluation-des-essms). Ce référentiel est basé sur 157 critères dont 18 sont impératifs. Un système de cotation est prévu. Les conclusions seront publiques et diffusées. Sollicitation d'un prestataire habilité. Rendu de l'évaluation en janvier 2024.

- ✓ **2023 - DIU : Dossier Informatique de l'Usager**

A ce jour, on a un DIU qui n'est pas qualifié « Ségur ». On souhaite (obligation légale) que le DIU soit interopérable avec le DMP (Dossier Médical Partagé). C'est un outil essentiel pour avoir une formalisation des données concernant l'utilisateur (cahier de liaison, emploi du temps, présence, indicateurs...).

L'ARS (Agence Régionale de Santé) a mis des moyens pour que tous les établissements disposent des systèmes d'informations adaptés. On va ainsi répondre à un appel à projet avec d'autres associations (obligation de l'ARS) idéalement pour le 31 mai 2023. Nous avons ciblé un logiciel nommé « IMAGO ».

Nous avons donc le projet de faire le lancement du nouveau DIU à partir de septembre 2023. Nous avons 18 mois pour le déployer.

- ✓ 2023 – Etat des lieux du fonctionnement des plateformes
- ✓ 2024 – Début des négociations du nouveau CPOM (2025-2029)
- ✓ 2024 – Ecriture des projets de plateforme
- ✓ 2025 – Validation des projets de plateforme
- ✓ 2025 – Autoévaluation
Non obligatoire mais conseillée
- ✓ Si nécessaire mise à jour du projet du D.A.Re.

- **Point sur les projets 2023.**

Voici une photographie non exhaustive des projets en cours :

- **Mars à juin 2023 :** Un groupe de la plateforme des plus de 16 ans fait des séances de théâtre toutes les semaines avec la Comédie de Caen. Projet nommé « Selfie en D.A.Re ».
- **6, 7 et 9 mars 2023 :** Alain CHICHE, auteur, illustrateur et musicien est venu en résidence d'Artiste au sein de la plateforme 12-15 ans du D.A.Re. Le projet d'un vernissage des œuvres réalisées est en cours.
- **Mardi 21 Mars 2023 :** Un groupe des préélémentaires du D.A.Re va à Paris en visite à la cité des Sciences de La Villette.
- **Vendredi 24 mars 2023 :** De 10h à 12h30 dans le gymnase du D.A.Re, présentation par les jeunes du travail réalisé sur l'atelier « rucher partagé » avec une vente de miel.
- **27 au 31 mars 2023 :** Séjour chantier-loisirs à Saint Pair sur Mer pour des jeunes 12/15 ans et plus de 16 ans.
- **14 avril 2023 :** A 10h30 représentation dans le gymnase du D.A.Re de l'atelier musique percussion « djembé » couplée à l'intervention du danseur africain Wenceslas BENZEMO. Des jeunes de la plateforme 12/15 ans avec des jeunes de 6^{ème} du Collège Senghor bénéficient de ces ateliers.
- **4 juin 2023 :** Course des 10 km des Courants de la Liberté. Création d'une équipe « D.A.Re – D.A.Re » ouverte aux jeunes, familles, fratries et professionnels ». Se référer à la communication faite.
- **10 juin 2023 :** Broc'en Friche de 10h à 16h dans le parc du D.A.Re à Fleury sur Orne. Journée festive avec de nombreux stands créatifs, de jeux, de représentations, d'expositions... organisée par 15 établissements et services spécialisés du territoire pour valoriser l'ensemble des productions faites par les enfants, jeunes et adultes accompagnés. Dans une ambiance champêtre, les familles, habitants, amis sont conviés. Chacun pourra emmener son pique-nique.

Retrouvez ces projets sur le site Internet du D.A.Re : www.dare-bodereau.org

- **Sécurité des usagers : cadre et procédures.**

Trouvez ci-dessous la procédure en date du 28/11/2022

SECURITE DES USAGERS

Cadre et organisation

PREAMBULE

Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de PHAS qui nous sont opposables, abordent, dans celle qui concerne la bienveillance, la vigilance concernant la sécurité physique et le sentiment de sécurité des usagers :

Assurer la protection et le bien-être des usagers

- *Les structures prennent les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des usagers. Elles identifient et préviennent les risques concernant les personnes qu'elles accompagnent.*
- *Lorsqu'un risque est identifié, il est important d'en informer les proches de l'utilisateur.*
- *Le bien-être physique de l'utilisateur fait l'objet d'une démarche volontariste notamment en portant attention au confort dans la vie quotidienne et, lorsque cela est pertinent, à la lutte contre la douleur.*

Veiller à la communication et à l'articulation entre les professionnels

- *Afin que la rotation des personnels ne risque pas de déstabiliser l'utilisateur, des procédures rigoureuses de transmissions orale et écrite sont mises en place.*
- *Les informations échangées à son sujet doivent être formulées en sa présence ou lui être communiquées de la manière la plus transparente possible et la plus adaptée.*

Informers les usagers sur les changements au sein de l'institution

- *Il est important d'informer de façon détaillée et adaptée les usagers sur les évolutions institutionnelles (changements d'horaires, de professionnels, de fonctionnement, etc.).*

Les professionnels du DARE André Bodereau ont toujours été vigilants à assurer la sécurité des enfants et des jeunes que nous accueillons ou que nous accompagnons.

Ce document n'est pas une remise en cause de leur engagement. Il permet de décrire une organisation et de structurer nos accompagnements pour assurer la sécurité des usagers sur des temps « informels/intermédiaires ».

Une de nos difficultés est de penser la sécurité des usagers tout ayant conscience que ces temps particuliers permettent, comme le décrit J.Rouzel, psychanalyste, de laisser des espaces pour que l'enfant ait des moments pour lui. Cela permet au jeune de comprendre que l'adulte n'est pas indispensable. Dans ce cadre, il faut expliquer, rassurer pour qu'il se sente autorisé à prendre des initiatives et lui permettre de se détacher de l'adulte : « C'est dans la confiance de ces possibilités d'agir que le jeune va pouvoir exprimer ses désirs et attentes, et lui permettre d'évoluer au sein d'une institution ».

Ces temps particuliers d'accompagnement hors temps d'activité, d'ateliers, prises en charge individuelles peuvent être de plusieurs ordres :

- Accueil du matin
- Temps de pause (« récréation »)
- Temps après les repas
-

Pour reprendre ce que j'avais écrit sur un autre document concernant ce sujet, la sécurité des usagers ne s'interroge pas seulement sur ces temps et je suis conscient que de « garantir la sécurité des usagers peut rentrer parfois en contradiction avec l'objectif de promouvoir son autonomie ». A chaque fois que cela est nécessaire, une réflexion sur les bénéfices/risques de nos actions doit toujours être menée par les professionnels en lien avec les personnes concernées et leurs représentants.

En dehors de ces temps particuliers, chaque professionnel en charge d'une activité, d'un atelier, d'une prise en charge, ... est responsable de la sécurité du ou des jeunes qui lui sont confiés.

La sécurité des usagers

Les sites

Nous parlerons ici des deux principaux sites d'accueil du DARE André Bodereau :

➤ Site de Fleury sur Orne :

- 9 bâtiments et près de 3 hectares de terrain
- 1 Bâtiments de référence de la plateforme 0-11 ans : L.Bourgeois
- Le bâtiment F.Buisson pour la plateforme 12-15 ans
- Un bâtiment dédié à des ateliers du PATIP et à un espace ressources : J.Macé
- Un bâtiment dédié à des ateliers du PATIP et a des espaces ressources : J.Zay
- 2 bâtiments d'internat
- Un bâtiment dédié à la restauration
- Un bâtiment administratif avec des espaces ressources
- Un garage

➤ Site de Caen

- Situé dans la résidence Massena
- Dédié principalement à la plateforme plus de 16 ans
- Un espace de 1000 m² en rez de chaussée d'un immeuble comportement 3 étages : espaces ressources mutualisables, bureaux, ateliers de la PATIP, classe des plus de 16 ans, salles de réunion, ...
- Une cour intérieure

La sécurité des usagers

Les plateformes, les moments, les jeunes

Les plateformes concernées par ce document sont les plateformes 12-15 ans, plus de 16 ans et la PATIP qui mutualisent des espaces sur les deux sites. En ce qui concerne la plateforme des 0-11 ans, une organisation particulière a été mise en place pour les enfants de cette plateforme qui ont leurs propres espaces intérieur et extérieur sur le site de Fleury/Orne.

Comme il est écrit dans le préambule, en dehors des temps d'ateliers, d'activité... les usagers vivent des moments particuliers que sont les temps informels, temps intermédiaires, ...

De quoi parle-ton ? Pour mieux les définir, décliner ces temps sur une journée me paraît le plus pertinent.

Temps, moments qui nécessitent une organisation pour assurer la sécurité des usagers	SITE DE FLEURY	SITE DE CAEN
Accueil 8h30-9h00	Oui	Oui
Pause 1 du matin	Oui	Oui
Pause des plus de 16 ans	Oui	Non
Pause 2 du matin	Oui	Non
Temps de repas	Oui	Oui
Temps méridien jusqu'à 13h30	Oui	Oui
Pause de l'après-midi	Oui	Oui
Présence transport (16h00-16h15 ou 16h30-16h45)	Oui	Oui

Sur chacun de ces temps, les responsables de plateformes concernées font le nécessaire sur leur plateforme et se coordonnent pour organiser avec leurs équipes éducatives et définir qui est présent sur chaque temps.

Hors jeunes accompagnés en modalités SESSAD-SAFIR, au 1 septembre 2022, le nombre de jeunes susceptibles d'être concernés sont au nombre de :

- ✓ 39 pour la plateforme 12-15 ans dont 16 jeunes âgés de plus de 14 ans pouvant être pris en charge par la PATIP ;
- ✓ 60 pour la plateforme plus de 16 ans et/ou PATIP

La sécurité des usagers
Les zones, les bâtiments, les espaces

Dans le cadre de ces temps de surveillance, des zones ont été définies, des bâtiments et/ou des espaces seront ouverts et des professionnels seront nommés pour assurer la sécurité des usagers.

➤ Site de Fleury/Orne (plan en annexe)

SITE DE FLEURY	ZON E 1	ZON E 2	Bâtiment	Espace(s) dans le bâtiment
Accueil 8h30-9h00	Cf document présenté par les responsables de plateforme.		F.Buisson J.Macé	1 salle d'accueil sur F.Buisson, l'espace d'accueil et les ateliers sur J.Macé
Pause 1 du matin			F.Buisson	1 salle d'accueil et plus à la demande
Pause des plus de 16 ans			J.Macé	L'espace d'accueil si nécessaire
Pause 2 du matin				
Temps de repas et temps méridien jusqu'à 13h30			J.Zay	Toilettes
Pause 1 de l'après-midi				
Présence transport 16h30 – 16h45	Chaque éducateur en charge d'une activité ou d'un atelier accompagne son groupe au transport			

➤ Sur le site de Caen, pour plus de compréhension, l'espace est coupé en 3 zones.

- ✓ ZONE 1 : A l'extérieur devant l'entrée allée Geneviève Prieur, la grande salle de pause face à l'accueil et les toilettes
- ✓ ZONE 2 : Autour de la table de tennis de table, la cour intérieure (centre du bâtiment) et les toilettes
- ✓ ZONE 3 : Salle d'attente « SJA-SAFIR-SESSAD » (côté rue Fred Scamaroni)

Dans chaque zone des espaces seront ouverts aux jeunes et donc de fait certains seront fermés pour éviter de multiplier les lieux à surveiller.

SITE DE	ZONE 1	ZONE 2	ZONE 3
Accueil 8h30-9h00	Cf document présenté par les responsables de plateforme.		Ouverte à la demande
Pause du matin			
Temps de repas et temps méridien jusqu'à 13h30			
Pause de l'après-midi			
Présence transport 16h30 – 16h45	Chaque éducateur en charge d'une activité ou d'un atelier accompagne son groupe au transport		

IV. QUESTIONS DES FAMILLES ET RETOUR SUR LA RENCONTRE PARENTS DU MOIS DE JANVIER ORGANISEE PAR LES ELUS DU CVS

➤ **Mme OLIVE : Qu'en est-il du contrôle de la qualité des menus ?**

☞ **Réponse de la Directrice adjointe :** Qualité des menus assurée par le contrat souscrit avec le prestataire Transgourmet.

➤ **Mme OLIVE : Qu'en est-il de l'équilibre alimentaire ?**

☞ **Réponse de la Directrice adjointe :** Le prestataire Transgourmet valide les menus au sein de son service avec une diététicienne.

➤ **Mme QUEYROI & Mme OLIVE demandent à venir partager un repas au self pour voir comment ça se passe.**

☞ **Réponse de la Directrice adjointe :** C'est possible. Venir vers moi pour me faire part de vos souhaits.

➤ **Lors de l'échange autour de l'immersion longue d'un jeune dans une entreprise, Mme OLIVE pose la question de la valorisation/rémunération**

☞ **Réponse du Directeur :** Les stages ou immersions longues dans les conventions que nous portons ne sont pas soumis à une gratification. Une valorisation peut être remise par l'entreprise si elle le souhaite. La valorisation peut se traduire par l'embauche contrat d'apprentissage ou CDD par exemples.

- **Information portée par Mme OLIVE : Une famille de la plateforme 0-11 ans informe que l'Association SVS14 propose des formations gratuites sur les violences sexuelles.**

↳ **Direction :** Contact à communiquer.

- **Mme QUEYROI fait un retour de la rencontre parents pour la galette du mois de janvier :**

Organisation sur un samedi après-midi, 3 représentants des parents ont organisé une rencontre avec enfants/jeunes et parents dans l'objectif de favoriser les échanges.

Des frères/sœurs/amis ont pu proposer des jeux aux enfants accueillis au D.A.Re pendant que les parents discutaient entre eux.

Quelques participants.

1 rencontre par trimestre sera programmée.

- **Mme OLIVE demande où en sont les travaux de la cantine à Massena**

↳ **Réponse du Directeur :** Travaux prévus réalisés. Il s'avère que malgré ces travaux la fuite persiste. Nouvelles investigations en cours. Le bâtiment présente des défauts.

- **Mme QUEYROI porte la question d'un parent et demande si les transports du matin peuvent déposer les jeunes à Massena au lieu de les déposer à Fleury ?**

↳ **Réponse du Directeur :** Réponse apportée au cas par cas dans le cas où le jeune présente une autonomie dans les transports en commun ou qu'un apprentissage est en cours. Sinon, les sociétés de taxis et les chauffeurs du D.A.Re passent en premier lieu à Fleury car dans les navettes il y a des jeunes de différentes plateformes. Les tournées sont faites par lieu géographique.

- **Mme QUEYROI porte la question d'un parent et demande si c'est normal qu'on nous laisse sans solution de transport ?**

↳ **Réponse du Directeur :** Non ce n'est pas normal.

- **Mme OLIVE demande qui doit organiser les changements d'horaires de transport**

↳ **Réponse du Directeur :** C'est le responsable logistique qui doit organiser avec les informations que les responsables de plateforme communiquent. Il peut malheureusement et je m'en excuse avoir des défauts de communication.

- **Mme QUEYROI demande s'il est possible de rencontrer les jeunes élus avant un CVS pour avoir une occasion d'échanges et porter des projets communs par exemple. C'est l'occasion aussi de s'approprier le compte rendu du CVS précédent.**

Ainsi, Luc TOURBILLON, Coordonnateur pédagogique sera en lien avec Mme QUEYROI pour organiser ces temps.

- **Mme OLIVE demande où en est l'idée d'associer des parents à des sorties.**

↳ **Réponse du Coordonnateur pédagogique :** Par exemple, lors de la dernière sortie « Ecole & Cinéma » 1 parent a participé.

↳ **Réponse du Directeur :** C'est une nouvelle pratique pour les professionnels et une nouvelle façon de voir la place des parents au D.A.Re, Une fiche action du projet d'établissement va dans ce sens.

➤ Mme OLIVE demande ce qu'il en est de l'idée d'organiser une rencontre parents/profs au sein du D.A.Re.

↳ **Réponse du Coordonnateur pédagogique** : Non fait à ce jour. On voit que ça se développe. On a eu le témoignage d'un autre établissement qui le fait en février-mars.

↳ **Réponse du Directeur** : Oui à réétudier.

➤ Mme OLIVE demande ce qu'il en est sur la demande des parents de pouvoir bénéficier des coordonnées des autres parents

↳ **Réponse de la Directrice adjointe** : Cette demande a été regardée notamment en matière de gestion et communication des données personnels. Soumis à la RGPD (Réglementation Générale des la Protection des données), nous ne pouvons le faire sans autorisation. Le personnel administratif va avoir une formation RGPD cette année, ce sujet sera étudié à ce moment-là.

➤ Mme QUEYROI fait part que les familles devaient être sollicitées pour le Marché de Noël, ça n'a pas été le cas.

↳ **Réponse du Directeur** : En effet, on a besoin que les professionnels prennent progressivement part à cette pratique d'association.

➤ Les parents élus demandent un interlocuteur selon les projets sur lesquels ils seront impliqués.

➤ Mme OLIVE demande comme évoqué lors d'un CVS précédent une communication sur le coût d'un accompagnement au D.A.Re, à titre informatif pour les familles.

↳ **Réponse du Directeur** : Je ferai une présentation lors du prochain CVS et ça sera ainsi indiqué dans le compte rendu.

V. DATE DU PROCHAIN CVS

Changement de date.

Initialement prévu le samedi 17 juin 2023, déplacé au :

MERCREDI 7 JUIN 2023 DE 14H A 16H AU SELF DE FLEURY.

VI. INFORMATIONS DIVERSES

M. FAUDAIS fait part que M. VEVE Conseiller départemental offre 14 places sur 3 prochains matchs de football au stade Malherbe : 1^{er} et 15 avril 2023 et 13 mai 2023.

Les personnes présentes formulent des remerciements.

Fait à Fleury-sur-Orne,
Le 7/04/2023.

La Présidente du CVS
Madame Virginie QUEYROI

Pour joindre les représentants des parents :

Mme QUEYROI – présidente	06.68.48.54.71	Queyroi.v@outlook.fr
Mme OLIVE - élue	06.03.51.62.37	helene.le-goff@gmx.fr
M. ACHARD - élu	06.07.14.14.62	messengeriedestan@hotmail.fr

Pour joindre l'association de parents du D.A.Re. André Bodereau:

M. DETERS - président	07.77.00.21.92	romdfs@live.fr
-----------------------	----------------	--

GLOSSAIRE

D.A.Re :	Dispositif d'Accompagnement et de Ressources
U.E.E :	Unité d'Enseignement Externalisée
I.M.E :	Institut Médico-Educatif
S.A.F.I.R :	Service d'Accompagnement à la Formation et à l'Insertion en Réseau
S.A.M.I.R :	Service d'Accompagnement à la Majorité vers Insertion Responsable
F.A.L.C :	Facile A Lire et à Comprendre
E.M.L:	Atelier Enseignement Ménager et Lingerie
A.T.C.A :	Atelier Technique de Créations Artisanales
S.J.A :	Service Jeunes Adultes
S.E.S.S.A.D :	Service d'Education Spéciales et de Soins Aux Domiciles
U.L.I.S :	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
D.R.A.C :	Direction Régionale des Affaires Culturelles
E.S.A.T :	Etablissement et Service d'Aide par le Travail
P.P.A :	Projet Personnalisé d'Accompagnement
P.R.S :	Plan Régional de Santé
I.T.M :	Initiation aux Travaux Manuels
A.E.S.H :	Accompagnant des Elèves en Situation d'handicap
P.I.A.L :	Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé
A.I.P :	Atelier d'Insertion Professionnelle
ORS-CREAI :	Observatoire Régional de Santé-Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations
CPOM :	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
SYVEDAC :	Syndicat pour la Valorisation et l'Elimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise
G1 :	Groupe 1 Internat - 16 ans
G2 :	Groupe 2 Internat + 16 ans